



HAL
open science

Le paysage religieux du Ptoion à l'époque hellénistique: mise au point et perspectives

Anne-Charlotte Oddon-Panissié

► To cite this version:

Anne-Charlotte Oddon-Panissié. Le paysage religieux du Ptoion à l'époque hellénistique: mise au point et perspectives. Thierry Lucas; Christel Müller; Anne-Charlotte Oddon-Panissié. La Béotie de l'archaïsme à l'époque romaine. Frontières, territoires, paysages, Éditions de Boccard, pp.135-154, 2019, Travaux de la MAE René-Ginouvès (26), 978-2-7018-0595-5. hal-03947804

HAL Id: hal-03947804

<https://hal.science/hal-03947804>

Submitted on 11 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



HAL
open science

Le paysage religieux du Ptoion à l'époque hellénistique: mise au point et perspectives

Anne-Charlotte Oddon-Panissié

► **To cite this version:**

Anne-Charlotte Oddon-Panissié. Le paysage religieux du Ptoion à l'époque hellénistique: mise au point et perspectives. La Béotie de l'archaïsme à l'époque romaine. Frontières, territoires, paysages., Dec 2016, Nanterre, France. pp.135-154. hal-03947804

HAL Id: hal-03947804

<https://hal.science/hal-03947804>

Submitted on 11 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

La Béotie de l'archaïsme à l'époque romaine Frontières, territoires, paysages

textes édités par Thierry LUCAS,
Christel MÜLLER et Anne-Charlotte ODDON-PANISSIÉ



La Béotie de l'archaïsme à l'époque romaine

Travaux de la Maison Archéologie & Ethnologie, René-Ginouvès

26

Collection dirigée par Isabelle Sidéra

La Béotie de l'archaïsme à l'époque romaine
Frontières, territoires, paysages

textes édités par

Thierry LUCAS, Christel MÜLLER et Anne-Charlotte ODDON-PANISSIÉ

Éditions de Boccard
4, rue de Lanneau - 75005 Paris
2019

DIRECTEUR DE LA COLLECTION

Isabelle SIDÉRA (CNRS)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Pierre ALLARD (CNRS)

Chloé ANDRIEU (CNRS)

Michèle BALLINGER (CNRS)

Roland ÉTIENNE (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

Adeline HÉROU (CNRS)

Frédéric HURLET (Université Paris Nanterre)

Albert PIETTE (Université Paris Nanterre)

Isabelle RIVOAL (CNRS)

Pierre ROUILLARD (CNRS)

Dominique ROUX (Université Caen Normandie)

Isabelle SIDÉRA (CNRS)

François VILLENEUVE (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Astrid ASCHEHOUG, Franck BARBARY et Sabine PÉTILLON (CNRS)

MAQUETTAGE INTÉRIEUR ET COUVERTURE

Astrid ASCHEHOUG et Franck BARBARY (CNRS)

MAQUETTAGE COUVERTURE

Valentin VERARDO (CNRS)

ILLUSTRATIONS DE COUVERTURE

1^{re} de couverture : vue sur le lac Yliki depuis la route menant au sanctuaire d'Apollon *Ptoios*. Cliché : J. Faguer, août 2019.

4^e de couverture : trophée de Sylla à Orchomène. Cliché : Chr. Müller.

Avis aux auteurs

Tous droits réservés pour tous les pays. La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

© Éditions de Boccard, 2019.

<http://www.deboccard.com>

ISBN 978-2-7018-0595-5

ISSN 1954-863X

SOMMAIRE

<i>Avant-propos (par Christel Müller)</i>	9
<i>Liste des abréviations</i>	11
<i>Carte générale de la Béotie</i>	13
Thierry LUCAS, Christel MÜLLER et Anne-Charlotte ODDON-PANISSIÉ <i>Frontières, territoires et paysages de Béotie dans l'historiographie contemporaine</i>	15
Denis KNOEPFLER <i>Les voyages de Monsieur Pausanias en Béotie : le regard de l'observateur et la mémoire de l'érudit dans le livre IX de la Périégèse</i>	27
Christophe CHANDEZON <i>La mémoire des marais : perception des paysages du Bas-Céphise et de l'ouest du Kopais dans l'œuvre de Plutarque</i>	75
Nikolaos PAPAZARKADAS <i>The Making of the Archaeological Landscape of Boeotia in early modern Greece</i>	103
John BINTLIFF <i>City-archaeology in Boeotia: continuity and discontinuity, localism and globalisation</i>	121
Anne-Charlotte ODDON-PANISSIÉ <i>Le paysage religieux du Ptoion à l'époque hellénistique : mise au point et perspectives</i>	135
Christel MÜLLER <i>L'emprunte de Sylla : les conséquences de la première guerre mithridatique sur les territoires et paysages béotiens</i>	155
Yannis KALLIONTZIS <i>Le trophée de Sylla à Chéronée</i>	179
Fabienne MARCHAND <i>Les paysages funéraires béotiens : régionalismes et influences</i>	197
Catherine GRANDJEAN <i>Frontières, territoires et paysages numismatiques de la Béotie antique (V^e-I^{er} siècle av. J.-C.)</i>	217
Thierry LUCAS <i>Entre Attique et Béotie : identités politiques et culturelles à la frontière</i>	233
Adrian ROBU <i>Les relations entre les Mégariens et les Béotiens dans l'Antiquité : alliances politiques et liens culturels</i>	251

Dominique MULLIEZ	
<i>La Béotie, les Béotiens à Delphes</i>	269
Index géographique	299
Index des noms de divinités, de personnes, de peuples et d'auteurs anciens	305

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Les abréviations suivent celles de l'*Année philologique* pour les revues.

BullÉp : *Bulletin épigraphique de la Revue des études grecques*.

CID IV : Fr. LEFÈVRE, *Documents amphictioniques, avec une note d'architecture par Didier Laroche et des notes d'onomastique par Olivier Masson, Corpus des inscriptions de Delphes IV*, Paris-Athènes, École française d'Athènes, 2002.

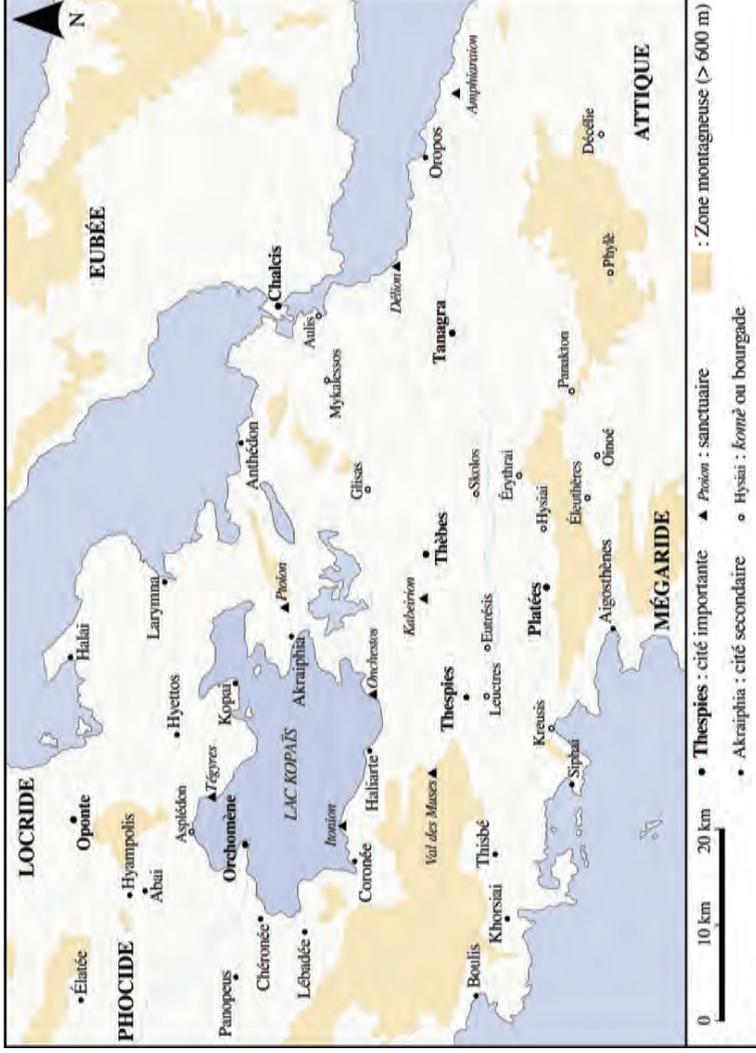
I.Kalchedon : R. MERKELBACH, F. K. DÖRNER, S. ŞAHIN, éd., *Die Inschriften von Kalchedon, Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien*, 20, Bonn, 1980.

IG : *Inscriptiones Graecae*, Berlin, 1873-.

IThesp : *Inscriptions de Thespies*, mises en ligne par G. ARGOUD, A. SCHACHTER et G. VOTTÉRO d'après les archives de Paul Roesch conservées à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Jean-Pouilloux, Lyon, 2007-2009.

RICIS : L. BRICAULT, éd., *Recueil des inscriptions concernant les cultes isiaques*, Paris, 2005.

SEG : *Supplementum epigraphicum graecum*, Leiden 1923-1971, Alphen aan den Rijn 1979-1980, Amsterdam 1979-2005, Boston, 2006-.



Carte générale de la Béotie (DAO : Th. Lucas ; fond de carte : Barrington Atlas).

Tous droits réservés, en vertu des règles de propriété intellectuelle applicables.

Sans autorisation écrite de l'éditeur ou d'un organisme de gestion des droits d'auteur dûment habilités, l'œuvre ou parties de celle-ci ne peuvent pas être reproduites, sous quelque forme que ce soit, ni transformées, ni diffusées électroniquement, même pour usage privé, excepté dans les cas prévus par la loi.

All rights reserved.

The contents of the attached document are copyrighted. Unless you have the written permission of the copyright owner or from an authorised licensing body, you may not copy, in any medium, or otherwise reproduce or resell any of the content, even for internal purposes, except as may be allowed by law.

LE PAYSAGE RELIGIEUX DU PTOION À L'ÉPOQUE HELLÉNISTIQUE : MISE AU POINT ET PERSPECTIVES

Anne-Charlotte ODDON-PANISSIÉ*

Résumé

Le paysage religieux du Ptoion n'a encore guère attiré l'attention des spécialistes des *religious landscapes*, bien qu'il en constitue un exemple pertinent. Le Ptoion a en effet acquis au cours de l'époque hellénistique un statut de sanctuaire quasi officiel du *koinon* béotien, ce qui a induit une transformation physique du territoire sacré, ainsi qu'un remodelage du paysage religieux apollinien. La mise en scène spatiale des offrandes comme des épreuves agonistiques des *Ptoia* doit être appréhendée comme une tentative pour rendre visible ce qui devait être vu absolument : le pouvoir des notables, des cités mais aussi et surtout celui du *koinon* lui-même. Après un bilan des acquis, il s'agit d'examiner les spécificités de ce « *micro-landscape* » religieux à l'époque hellénistique. On verra ainsi que, entre *statuescape* et *soundscape*, le Ptoion est peu à peu devenu l'instrument privilégié d'une construction politique et identitaire menée par le *koinon* béotien.

Mots-clés : paysage religieux, sanctuaire, Ptoion, offrandes, *Ptoia*, *soundscape*, *koinon*.

Abstract

The religious landscape of the Ptoion has not yet been studied as such, even though it would make an appropriate case study. During the Hellenistic period, this sanctuary was indeed turned into some kind of official sanctuary of the Boeotian koinon, which induced a transformation of both its sacred territory and the apollinian previous religious landscape. The staging of the votive offerings as well as the organization of Ptoia contests should be seen as an attempt to make visible the power of the élites, the cities and the koinon itself. After a brief summary concerning the previous periods, I shall look at the specificities of this religious « micro-landscape » during the Hellenistic period. Therefore, between “statuescape” and “soundscape,” the Ptoion has gradually become the instrument of a political and ethnic construction led by the Confederacy.

Keywords: religious landscape, sanctuary, Ptoion, offerings, Ptoia contest, soundscape, koinon.



* Université Paris-Nanterre, UMR 7041 ArScan
[anne-charlotte.ODDON@univ-amu.fr].

La notion de « paysage » (*landscape*)¹, « a difficult concept to define but extremely useful to employ » pour reprendre les mots de Susan E. Alcock², connaît un succès grandissant dans les études antiques. Cela donne lieu à des publications de plus en plus nombreuses et diversifiées, déclinant à loisir ce terme dans des néologismes allant du plus classique (« paysages sacrés »), au plus provocateur (« statuescape »³, « soundscapes »⁴, « charismatic landscapes »⁵), aux inspirations sémantiques souvent issues de disciplines tierces, telles la sociologie ou encore la géographie : paysages ruraux, civiques, provinciaux... Dans cette panoplie, c'est l'étude des paysages religieux qui va ici retenir mon attention. Cette expression de « paysage religieux », forgée très récemment, paraît encore souffrir d'un manque de conceptualisation. Le caractère vague qui l'auréole la condamne ainsi souvent à une interchangeabilité fréquente avec d'autres termes : « paysage sacré »⁶, « sacral landscapes »⁷, « espace culturel »⁸, etc. La synthèse récente proposée par Marietta Horster⁹ pose sur ce point d'utiles jalons permettant de mieux cerner cette notion dépourvue de fondement proprement institutionnel, souvent décriée en tant que construction mentale moderne et critiquée pour son usage anachronique, mais qui offre néanmoins des perspectives d'étude intéressantes. Outre l'espace sacré dans son acception juridique et économique traditionnelle (*i. e.* les monuments protégés par les règlements sacrés), cette notion intègre également, selon cette chercheuse, les pratiques rituelles liées à la religion, ce qui permet de circonscrire un espace qui leur est propre et qui inclut aussi bien les sanctuaires que les voies processionnelles qui y mènent, ou encore les espaces privés et publics attenants aux territoires sacrés (foires, lieux d'hébergement des pèlerins...), souvent mis à contribution lors de cérémonies ponctuelles (fêtes, concours...). Marietta Horster, rappelant les travaux fondamentaux de François de Polignac avec *La naissance de la cité grecque*¹⁰, inclut également dans sa tentative de définition les sanctuaires présents dans la *chôra* de la cité, qui permettent de définir le territoire civique, et insiste enfin sur l'importance des traditions mythologiques de la cité.

De son côté, Fr. de Polignac propose, en se fondant sur l'exemple de la cité d'Éleuthères dans l'*Antiopé* d'Euripide, une autre définition du « paysage religieux », qu'il invite à dissocier du « paysage culturel » (*i. e.* « l'intégration des pratiques et parcours culturels dans les éléments constitutifs d'un paysage ») comme de « l'espace culturel » (« la structuration d'un espace social par la répartition et la hiérarchisation des lieux

-
1. Je tiens à remercier tout particulièrement Christel Müller et Thierry Lucas pour leurs relectures attentives de cet article ainsi que pour leurs conseils et suggestions en vue de son amélioration. Mes remerciements vont également à John Bintliff et à Nikolaos Papazarkadas pour les échanges que nous avons pu avoir sur ce sujet.
 2. ALCOCK *et al.* 2005, p. 354.
 3. MA 2013a.
 4. SCHAFER 1979 ; EMERIT *et al.* 2015.
 5. ROBINSON 2016.
 6. ALCOCK 1993.
 7. MORGAN 2003, p. 105-143.
 8. POLIGNAC 2010, p. 494.
 9. HORSTER 2010, p. 437.
 10. POLIGNAC 1995.

de culte »¹¹). Pour ce dernier, le paysage religieux permet d'intégrer ces deux éléments « dans un réseau de constructions symboliques de l'espace à partir d'un lieu précis de représentation »¹². Au-delà de cette notion de réseau, il convient sans doute d'insister – plus encore que Fr. de Polignac ne l'a fait – sur l'importance du regard porté sur un lieu, la façon dont il est perçu, qui le transforme ainsi en « paysage religieux ».

Dans ce vaste renouveau historiographique relatif aux paysages, au sein duquel la Béotie a fait figure de précurseur comme on l'a vu dans l'introduction générale du volume, le cas de la cité d'Akraiphia, terrain d'étude traditionnel de l'École française d'Athènes¹³, fournit un exemple de « micro-landscape »¹⁴ particulièrement intéressant à étudier. En effet, sur ce territoire d'une superficie de 35 km² selon John Fossey¹⁵, se déploient trois sanctuaires urbains et extra-urbains. La cité d'Akraiphia¹⁶ avait pour habitude de rendre un culte à Zeus, dont le sanctuaire le plus récent, érigé pour Zeus *Sôter*, se trouvait sur l'agora¹⁷. Le sanctuaire extra-urbain du Héros Ptoios, sur les terrasses nord des pentes de la colline de Kastraki, à mi-chemin entre l'acropole d'Akraiphia (à 2 km à l'Ouest) et le sanctuaire d'Apollon (à environ 1,5 km à l'Est), constitue le deuxième jalon de l'espace cultuel d'Akraiphia. Le culte du héros semble dater du VI^e siècle av. J.-C. et avoir perduré jusqu'au IV^e siècle av. J.-C. Les éléments de ce sanctuaire comprennent, dans la partie basse, une esplanade avec deux autels et une *stoa* archaïque, ainsi que deux fondations de bâtiments situées à dix mètres des autels environ. Un autre bâtiment se situe à une centaine de mètres à l'ouest de cet ensemble, dans l'alignement d'une allée de bases de trépieds consacrés par la cité d'Akraiphia au Héros Ptoios (*ca* 525-450). Cette voie des trépieds, qui a fait l'objet d'une étude exhaustive par Pierre Guillon¹⁸ et plus récemment par Nassos Papalexandrou¹⁹, conduit par un angle droit à la partie supérieure du sanctuaire du héros, située à environ soixante-dix mètres au sud de la partie inférieure. Des fondations d'un temple d'ordre dorique daté du IV^e siècle av. J.-C., qui reposent sur des vestiges datés probablement du VII^e siècle, composent cette terrasse supérieure et un autel se situe trois mètres plus loin à l'Est. Le sanctuaire extra-urbain d'Apollon *Ptoios* (ou Ptoion), situé sur la pente ouest du mont Pelagia, forme le troisième élément de cet espace cultuel. Le plan du Ptoion suit un découpage en trois terrasses, qui a fait l'objet de publications plus développées sur lesquelles nous reviendrons plus loin²⁰.

11. POLIGNAC 2010, p. 494.

12. POLIGNAC 2010, p. 495.

13. Notons qu'une publication exhaustive des antiquités de la cité d'Akraiphia et du Ptoion est en cours de préparation sous la direction de Chr. Müller.

14. Je tire cette expression des travaux de FARINETTI 2011.

15. FOSSEY 1988, p. 264.

16. Les limites du territoire ont été précisées par MÜLLER 1995a, p. 660, comme étant le cap Phtéliion au Nord, le sanctuaire d'Apollon *Ptoios* à l'Est et deux petites fortifications au niveau de la baie de Karditsa, au Sud-Est (données reprises par FARINETTI 2011, p. 138).

17. SCHACHTER 1994, p. 93-95. Pour le sanctuaire de Zeus situé sur l'agora : *IG VII 2713*, l. 56-57.

18. GUILLON 1943.

19. PAPALEXANDROU 2008.

20. Pour le plan du Ptoion : MÜLLER et PERDRIZET 1996, p. 853-864, qui reprennent les propos déjà tenus par GUILLON 1943, p. 12 : « la partie principale du sanctuaire d'Apollon *Ptoios* comprend en gros trois terrasses : la terrasse supérieure est occupée principalement par le temple, la terrasse inférieure par une importante installation destinée à capter les eaux de la

C'est au sein de cet espace complexe, jalonné par trois sanctuaires qui se font écho et parfois concurrence, à la chronologie non pas linéaire mais hachée qui fait alterner des moments d'activités cultuelles concomitantes²¹ avec des périodes d'inactivité à « vitesse variable » et pour lesquels les sources sont fragmentaires, que s'insère l'étude du « micro-*landscape* » religieux du sanctuaire d'Apollon *Ptoios*.

Malgré la réputation d'*apsendès* que lui accorde Pausanias²² et sa notoriété à travers le monde grec, un étrange silence des sources littéraires enveloppe le sanctuaire du Ptoion et son oracle apollinien²³. Les sources épigraphiques relatives au Ptoion, bien plus nombreuses²⁴, associées à la richesse des sources archéologiques mises au jour lors des nombreuses campagnes de fouilles du sanctuaire²⁵, permettent d'en brosser un panorama plus complet. Probablement rattaché en premier lieu à la cité d'Akraiphia durant l'époque archaïque avant de passer sous contrôle thébain au moment des guerres médiques²⁶, le sanctuaire d'Apollon a connu tout au long de l'époque hellénistique d'importantes évolutions au point de devenir « une manière d'oracle officiel »²⁷ de la Confédération – lui conférant *de facto* un rang presque analogue au sanctuaire de l'Itônion de Coronée, d'Athéna *Alalkomenia* ou encore de Poséidon à Onchestos, ces derniers faisant office de sanctuaires fédéraux « officiels »²⁸. Ainsi, à la période de réorganisation de la Confédération d'époque hellénistique – qui ne retrouve en réalité son unité politique qu'après la réintégration pleine de Thèbes en 287 av. J.-C. comme l'a montré D. Knoepfler²⁹ – correspond la fabrique d'un nouveau paysage religieux, qui se mesure grâce à la consécration de nouvelles offrandes émanant de différentes sources d'autorité béotiennes et à l'essor concomitant du concours des *Ptoia*. Il s'agit donc d'étudier

source principale, la terrasse intermédiaire par divers édifices de destination incertaine ». Pour Jean Ducat, « cette terrasse intermédiaire n'en est pas une en fait ; [...] c'est plutôt une vaste zone en pente, où chaque monument avait sa propre terrasse [...] » (DUCAT 1971, p. 40).

21. On peut ainsi songer au fonctionnement simultané des sanctuaires du Héros et d'Apollon à l'époque archaïque, ou à celui d'Apollon *Ptoios* et de Zeus *Sôter* à Akraiphia à l'époque hellénistique. Pour un aperçu plus global des chronologies différenciées de ces sanctuaires, on se référera avec profit au tableau de GUILLON 1943, p. 82-83.
22. Pausanias 9.23.6.
23. Silence que Denis Knoepfler qualifie pour sa part de « sobriété qui frise l'indigence » dans ces mêmes actes à propos de Pausanias.
24. Celles-ci feront l'objet d'une mise à jour par Chr. Müller dans le cadre de la réfection du corpus des *IG VII*.
25. Depuis celles de Maurice Holleaux en 1884 jusqu'à celles de Christel Müller et Franck Perdrizet en 1996.
26. DUCAT 1971, p. 448-450.
27. Expression reprise de GUILLON 1943, p. 73-77 et p. 157-165.
28. C'est en effet dans ces sanctuaires qu'ont été retrouvés des documents officiels émanant de la Confédération, ce qui leur confère ce statut particulier. Tous trois sont ainsi cités comme lieux d'affichage du traité d'alliance passé vers 270 av. J.-C. entre l'Étolie et la Béotie (JACQUEMIN *et al.* 2012, n° 64, l. 17-21).
29. KNOEPLER 2001 ou encore 2014, p. 70.

ici la fabrique de ce paysage religieux apollinien spécifique au cours de l'époque hellénistique³⁰ et de tenter de voir, à travers cet exemple, si la notion est opératoire.

LE TERRITOIRE SACRÉ D'APOLLON

Conformément aux règlements qui encadrent la gestion d'un sanctuaire, le territoire sacré du Ptoion – dont la superficie reste difficile à estimer – devait être circonscrit matériellement au moyen de bornes, périboles ou *perirrhanteria*³¹. Une source en particulier apporte quelques informations sur le tracé du péribole hellénistique (CID IV, n° 76, l. 5-8) :

[...] εἶναι δὲ καὶ ἄσυ-

λον τὸ ἱερόν τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ Πτωίου τὸ ἐν Ἀκραίφιοις, ὡς ἂν

αἰ στήλαι ὀρίζωσι, καθάπερ τὸ ἐν Δελφοῖς· τὴν δὲ λοιπὴν χώ-

ραν τὴν ἱεράν τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ Πτωίου μὴ ἀδικεῖν μηδένα.

Que soit également inviolable le temple d'Apollon *Ptoios* qui se trouve à Akraiphia, tel que le délimitent les stèles, comme celui qui se trouve à Delphes ; et que personne ne commette d'injustice envers le reste de la terre sacrée d'Apollon *Ptoios*.

Ce décret de 230-225 av. J.-C., qui émane de l'Amphictyonie delphique, met en place, outre le droit à la sécurité personnelle pour les pèlerins, les jours de la trêve sacrée en vue du concours des *Ptoia*³² et *Asyilia* du sanctuaire, une nouvelle administration ayant à sa tête d'une part le prophète et le prêtre d'Apollon *Ptoios*, mais aussi le *koionon* des Béotiens ainsi que l'agonothète du concours. Il est toutefois difficile de savoir si ce document fixait les termes d'une création *ad hoc* de concours à Akraiphia, de la reprise d'une pratique tombée en désuétude ou d'un simple changement de modalités d'une pratique agonistique qui serait restée *in fine* ininterrompue³³.

30. Malgré l'existence d'un important dossier impérial pour le sanctuaire d'Apollon – qui a déjà fait l'objet d'études, notamment à propos du dossier relatif à l'évergète Épaminondas d'Akraiphia, par Chr. Müller (MÜLLER 1995b) – j'ai choisi de me concentrer sur l'époque hellénistique. La question du culte impérial ajoute en effet une difficulté d'interprétation supplémentaire.

31. Sauf erreur de ma part, plusieurs fragments provenant d'un seul et même *perirrhanterion* d'époque orientalisante ont été retrouvés de façon sûre au Ptoion (DUCAT 1971, p. 83-88 n° 47). Certains de ces fragments proviennent « de profondes tranchées aux flancs de la colline de Perdikovrysi » ouvertes lors des fouilles de M. Holleaux en octobre-décembre 1885 (HOLLEAUX 1885, p. 520) et une tête de *koré* a été trouvée au fond des citernes lors des fouilles de 1903 (MENDEL et BIZARD 1907, p. 202, fig. 12). Si pour J. Ducat le *perirrhanterion* se trouvait peut-être sur la terrasse supérieure du temple (DUCAT 1971, p. 87), il m'est plutôt d'avis que celui-ci se trouvait au contraire en contrebas du sanctuaire, près de l'ancienne fontaine. Sur le rôle du *perirrhanterion* dans un sanctuaire : GINOUVÈS *et al.* 1994, p. 358.

32. L'organisation du concours des *Ptoia* est également attestée par un oracle contemporain de Trophonios (IG VII 4136), ainsi que par des décrets d'acceptation de cités (par ex. IG VII 4143, *ca* 228-226 av. J.-C.).

33. Paul Roesch avait ainsi mentionné que « depuis 1890, date de la publication par M. Holleaux des documents épigraphiques du Ptoion, la question a été posée plusieurs fois, sans qu'on ait pu donner de réponse sûre et définitive » (ROESCH 1982, p. 232). Alessandra Manieri, la dernière à s'être emparée du débat, ne tranche pas fermement sur ce point non plus : « È difficile tuttavia precisare se il decreto anfizionario Acr. 1 riguardi la riorganizzazione di

Deux espaces distincts, auxquels sont conférés des droits différents, sont ici mentionnés : le sanctuaire d'Apollon *stricto sensu* (l. 6) auquel est octroyé le droit d'asylie, et « le reste de la terre sacrée » (l. 7-8) sur lequel s'applique l'interdiction de commettre des méfaits. Cette dernière mention, qui reste bien vague pour nous, devait très certainement admettre des limites précises à l'époque de la gravure, puisque le décret ne prend pas la peine de les mentionner. Pour Kent Rigsby, cela atteste l'existence d'un territoire sacré à Apollon qui n'est pas contigu au temple. Si une telle discontinuité territoriale ne s'avère pas inhabituelle, l'inclusion de ce territoire dans une clause d'*asyllia* constitue en revanche une particularité de ce décret³⁴.

Deux autres inscriptions³⁵, retrouvées l'une à côté de la fontaine inférieure (dite de Perdikovrysi) et l'autre en-dessous de la terrasse du temple et guère datables au-delà du III^e siècle av. J.-C., devaient servir à délimiter le territoire sacré autour du sanctuaire d'Apollon. L'inscription la mieux conservée livre les détails suivants (IG VII 4153) :

[ἄσ]ουλον τὸ ἰα-
 [ρ]ὸν τῷ Ἀπόλω-
 [ν]ο[ς] τῷ Πτωίῳ
 [— — — —] ΔΠ ὄρι
 5 [—]Ο[—]Ο[—] Ἄ]πλώ-
 [νι].

Que le sanctuaire d'Apollon *Ptoios* soit inviolable [---]

délimiter [---] pour Apollon.

Pour M. Holleaux, les lettres OPI lisibles à la fin de la quatrième ligne sont à restituer comme le début du verbe « ὀρίζειν »³⁶. Selon K. Rigsby, les lieux de découverte de ces stèles qui servent de bornes suggèrent que le droit d'inviolabilité octroyé au Ptoion devait inclure essentiellement la terrasse du temple ; comme il le souligne à juste titre, ces marqueurs sont la conséquence directe du décret d'*asyllia* émanant de l'amphictyonie delphique³⁷ – élément que n'avait pas manqué de relever déjà leur inventeur, M. Holleaux³⁸. On ignore toutefois l'emplacement exact du *perirrhanterion* archaïque comme des bornes qui devaient également délimiter le reste de la terre sacrée d'Apollon, mentionnée l. 7-8 du décret précédemment cité.

Outre ce flottement topographique, l'absence de mention plus ancienne permettant de circonscrire le sanctuaire d'Apollon et sa terre pose la question de la pérennité ou de l'évolution de cette géographie sacrée. En effet, le silence des sources archaïques et classiques doit-il être interprété comme une absence totale de bornage du sanctuaire à ces époques ? Cela est peu probable. On peut dès lors se demander si les

un agone preesistente o sancisca l'istituzione di una nuova festività » et renvoie en n. 12 à la longue tradition bibliographique sur cette question (MANIERI 2009, p. 65).

34. RIGSBY 1996, p. 66.

35. IG VII 4153 et 4154, cf. HOLLEAUX 1890, p. 7-8 n° VII-VIII.

36. Dans son inventaire des *testimonia* pour le concours des *Ptoia*, A. Manieri adhère à la restitution proposée par M. Holleaux (MANIERI 2009, p. 82).

37. RIGSBY 1996, p. 67.

38. HOLLEAUX 1890, p. 8.

inscriptions susmentionnées ne seraient pas à interpréter comme une confirmation de l'existence de limites physiques plus anciennes, acceptées de longue date par les habitants d'Akraiphia. À moins que l'on n'interprète, au contraire, ces inscriptions comme la preuve d'une évolution et d'une transformation spatiale du territoire sacré, ces nouvelles limites venant se substituer aux anciennes, qui auraient alors disparu. Le flou quant aux délimitations du Ptoion n'a cependant guère d'incidence sur l'étude du paysage religieux de ce sanctuaire apollinien ; le paysage étant « quelque chose de découpé, une “fenêtre ouverte” qui correspond à ce que l'on peut embrasser du regard »³⁹, il ne peut coïncider avec le territoire tel que délimité par des bornes sur le plan juridique.

LA FABRIQUE DU PAYSAGE RELIGIEUX DU PTOION À L'ÉPOQUE HELLÉNISTIQUE : UN PALIMPSESTE ?

Le paysage religieux du Ptoion à l'époque hellénistique ne se forme pas sur un lieu vierge ou dépourvu de tout antécédent historique et culturel. Il s'élabore au contraire dans un espace bénéficiant de prédispositions naturelles – « qualités topologiques propres » et « qualités biotopiques caractéristiques » pour reprendre les mots de Pierre Brulé⁴⁰ – propices à la mise en scène du culte d'Apollon, dieu amateur de lieux montagneux et de sources. Le Ptoion, détenant les caractéristiques susmentionnées, ne pouvait donc qu'être perçu comme un sanctuaire « apollonophile »⁴¹.

La faiblesse des découvertes d'époque géométrique rend difficile l'interprétation du paysage religieux à ses débuts. Outre la probable existence d'un temple en bois ou en briques crues⁴² ainsi que celle, certaine, de la fontaine inférieure, les offrandes votives monumentales consacrées à Apollon constituent assurément les marqueurs les plus notables du paysage religieux du Ptoion à l'époque archaïque⁴³, faisant de ce sanctuaire le deuxième lieu de culte où les offrandes étaient les plus visibles dans le monde des cités grecques, juste après Delphes, d'après Fr. de Polignac⁴⁴. En plus de la plus ancienne statue du site – une *korè* datée de 640-620 av. J.-C. – se trouvaient également plus d'une centaine de *kouroi* monumentaux⁴⁵, provenant non seulement de Béotie mais aussi d'autres cités et régions (Paros, Naxos, Corinthe,

39. GRAND-CLÉMENT 2015, p. 118. L'expression « fenêtre ouverte » a été empruntée par l'auteur à CANDAU J. et WATHELET O. (2013), « Considérations méthodologiques en anthropologie sensorielle : pour une ethnographie cognitive des perceptions (ECP) », in CANDAU J. et LE GONIDEC M.-B., éd., *Paysages sensoriels. Essai d'anthropologie de la construction et de la perception de l'environnement sonore*, Paris, p. 213-236, ici p. 214.

40. BRULÉ 2012, p. 63.

41. Je reprends ici le terme de BRULÉ 2012, p. 218.

42. DUCAT 1971, p. 98.

43. Les offrandes ont fait l'objet de monographies partielles, parmi lesquelles on citera GUILLON 1943 et DUCAT 1971.

44. POLIGNAC 2009, p. 432. Je signale par ailleurs que dans cet article, le Ptoion d'époque archaïque est étudié comme exemple paradigmatique de l'enchevêtrement des relations entre différentes communautés au sein desquelles peut se trouver un sanctuaire.

45. Le « total vraisemblable » de *kouroi* estimé par J. Ducat s'élève à 120 – résultat situé dans le « haut de la fourchette » calculée par ce dernier – qui s'étonne lui-même du nombre considérable de ces statues au Ptoion (DUCAT 1971, p. 451).

Argos etc.), que J. Ducat a catalogués dans son ouvrage les *Kouroi du Ptoion*. Malgré l'importance de leur taille et les nombreux vestiges qu'ils ont laissés, on ignore encore leur emplacement originel. L'auteur avait émis l'hypothèse que l'espace intermédiaire situé entre le temple et l'autel d'Apollon aurait pu servir de « soubassement commun, supportant une série de bases inscrites, qui servaient elles-mêmes de support à des *kouroi* », témoignant ainsi du fait que les statues monumentales auraient été intégrées à un « projet architectural d'ensemble »⁴⁶ et auraient encadré le passage des pèlerins entre l'autel et le temple.

En plus de ces statues, des trépieds avaient également été érigés durant l'époque archaïque, parmi lesquels se trouve la plus ancienne colonne découverte sur le territoire d'Akraiphia (premier quart du VI^e siècle). L'édification de ces monuments à la forte connotation symbolique et à la fabrication très onéreuse a sans doute dû entraîner « a considerable reconfiguration of both the physical and the conceptual space of the public areas of the sanctuary [...] »⁴⁷ et conférer une aura spécifique au sanctuaire. Mentionnons enfin les inscriptions d'époque archaïque, en grande majorité des stèles votives – parmi lesquelles les dédicaces d'Alkméonides fils d'Alkmeon (*IG I³, 1469*) et d'Hipparque fils de Pisistrate (*IG I³, 1470*) sont particulièrement importantes⁴⁸ – ainsi que des offrandes diverses, également recensées par J. Ducat⁴⁹. Comme l'avait relevé Emily Mackil, en exhibant ces offrandes venues de différents points de Grèce, le paysage votif archaïque du Ptoion traduisait bien l'ouverture du sanctuaire au reste du monde, par-delà la Béotie⁵⁰.

Outre les monuments et les offrandes consacrées au dieu, J. Ducat avait déduit de l'inscription trouvée dans la région du temple en 1885 par M. Holleaux⁵¹ et publiée par Antonios D. Keramopoulos⁵² (ca 500-450), l'existence d'un bois sur la terrasse intermédiaire du sanctuaire à l'époque archaïque :

Μὲ ξυλλεῖο

ἐντὸς

vacant 18 cm

δάφναν

μὲ δρέπε·

[ζα]μία

[κρ]ιὸς

[αῖ]ξ.

46. DUCAT 1971, p. 382-383.

47. PAPALEXANDROU 2008, p. 260.

48. Ces deux inscriptions ont fait l'objet d'une étude conjointe chez SCHACHTER 2016, p. 151-167.

49. DUCAT 1971, p. 402-436.

50. MACKIL 2013, p. 172.

51. HOLLEAUX 1885, p. 480 n° V.

52. KERAMOPOULLOS 1920, p. 33-35 n° 45 (= *SEG* 2.185).

Ne ramasse pas de bois à l'intérieur. Ne cueille pas de laurier. Pénalité. Un bélier. Une chèvre⁵³.

Les deux premières lignes, qui se distinguent du reste de l'inscription, datent de l'époque archaïque. J. Ducat relève par ailleurs que les cinq dernières lignes formant la deuxième partie de l'inscription – qu'il interprète comme « un règlement, une défense, relatifs au sanctuaire à l'intérieur duquel il a été trouvé »⁵⁴, proscrivant de ramasser du bois dans l'enceinte sacrée et donnant le « montant » des pénalités encourues en cas de non-respect du règlement sacré – auraient été ajoutées plus tardivement⁵⁵. Cette interdiction de ramassage du bois – *a fortiori* du laurier, intimement lié au culte apollinien – prend tout son sens lorsque l'on se souvient de la « dilection spécifique » du Léoïde pour l'*alsos*, largement relayée par la littérature hymnique archaïque comme l'a montré P. Brulé⁵⁶. C'est dans la zone intermédiaire du sanctuaire que J. Ducat situe les bois sacrés à l'époque archaïque et au début de l'époque classique, « cadre assez champêtre » dans lequel il place les *kouroi*, même s'il admet que la plupart devaient se dresser sur la terrasse du temple⁵⁷.

L'agencement de ce paysage religieux archaïque, mêlant dans un espace somme toute assez restreint un bois sacré, des offrandes monumentales et des monuments culturels, ne relevait pas du simple hasard comme l'avait souligné J. Ducat : « un sanctuaire grec à l'époque archaïque pouvait être un fouillis, mais un fouillis dont chaque élément s'accordait, dans la mesure du possible, avec les autres »⁵⁸, formant ainsi un véritable « paysage architectural »⁵⁹. Il y a donc fort à parier que le souci d'harmonie et d'esthétisme déjà à l'œuvre à l'époque archaïque ait perduré dans le temps, entraînant réajustements et modifications du paysage religieux du Ptoion au fur et à mesure que les offrandes s'ajoutaient, formant ainsi un véritable palimpseste dont il est parfois difficile de démêler les différentes strates.

On ne peut néanmoins statuer avec précision sur l'état de conservation des offrandes d'époque archaïque au Ptoion plusieurs siècles après leur édification et le silence des sources littéraires d'époque hellénistique et surtout romaine sur ce point trahit davantage le fait que les auteurs ne s'y sont *in fine* jamais rendus⁶⁰, plutôt que leur délabrement au fil du temps. S'il est fort probable que les chaudrons de bronze archaïques aient disparu (mais peut-être avaient-ils été remplacés ?), les structures de pierre des trépieds comme les *kouroi* monumentaux ont dû rester en l'état puisque

53. Concernant la formule initiale de cette inscription, Olivier Masson a coupé court à tout débat en affirmant que « la mention d'un lieu dénommé "Mexulleion" (Keramopoulos, Sokolowski) est invraisemblable, et la solution la plus plausible est de retrouver la prescription "ne ramasse pas de bois", με ξυλλείο [...] » (MASSON 1974, p. 217).

54. DUCAT 1971, p. 406. Ses hypothèses sont reprises par SCHACHTER 1981, p. 72-73.

55. DUCAT 1971, p. 404.

56. BRULÉ 2012, p. 216 : « C'est ainsi que la *Suite pythique* conte par le menu l'errance primitive du dieu en quête d'un lieu qui lui serait consacré et le poète insiste sur son exigence d'un paysage boisé ».

57. DUCAT 1971, p. 407.

58. DUCAT 1971, p. 457.

59. DUCAT 1971, p. 402.

60. Sur ce point, voir les analyses de GUILLON 1946, p. 218 ou encore ÉTIENNE et KNOEPFLER 1976, p. 21.

la Confédération d'époque hellénistique n'a manifestement pas fait table rase de ces monuments consacrés.

LA SPÉCIFICITÉ DU PAYSAGE RELIGIEUX DU PTOION À L'ÉPOQUE HELLÉNISTIQUE

L'époque hellénistique marque un renouveau dans le paysage religieux du Ptoion, qui se traduit de façon visible notamment par l'édification d'un temple en pierre pour Apollon *Ptoios* ou encore la construction de citernes (IV^e-III^e siècles av. J.-C.). Outre ces bâtiments cultuels, la formation de la Confédération d'époque hellénistique (287-171 av. J.-C.) entraîne également une mutation du paysage religieux du Ptoion par la consécration de nouvelles offrandes.

De nouvelles consécration à Apollon Ptoios

Si l'on dispose de quelques rares sources concernant l'oracle d'Apollon *Ptoios* pour les époques archaïque et classique⁶¹, les sources épigraphiques postérieures à 287 av. J.-C. témoignent de son essor à l'époque hellénistique. On remarque en effet une recrudescence de consécration émanant de différentes autorités, souvent en réponse à un oracle rendu par Apollon *Ptoios*.

Des consécration civiques

De nouvelles consécration civiques témoignent du regain de faveur du Ptoion en tant que sanctuaire oraculaire régional à l'époque hellénistique. L'inscription IG VII 4155, mise au jour par M. Holleaux en mai 1885 au-dessus de la terrasse du temple et datée après 338 av. J.-C., atteste ainsi la consécration d'une statue par la cité de Thespies à Apollon *Ptoios*. Il est probable que cette base gravée soit restée en place jusqu'à sa découverte. Cette inscription revêt une importance particulière dans la mesure où c'est la première, chronologiquement, à mentionner l'existence d'un prophète d'Apollon *Ptoios*.

L'inscription IG VII 4157 (*ca* milieu du III^e siècle av. J.-C.), base inscrite qui rend compte de la consécration d'un trépied par la cité d'Akraiphia conformément à l'oracle rendu par Apollon *Ptoios* (l. 2 : *κατὰ τὰν μαντεύϊαν*), pourrait également témoigner de ce renouveau ; là où le sanctuaire avait été relativement déserté par Akraiphia à l'époque précédente, sans doute au profit du Héros Ptoios à Kastraki, cette cité – à qui échoit quelques années plus tard une bonne partie de l'administration du sanctuaire grâce au décret amphictyonique précédemment cité – semble vouloir alors davantage s'intégrer dans le paysage du Ptoion, au moyen d'offrandes civiques⁶².

61. La majorité des sources ici mentionnées se trouvent recensées dans la base de données du programme CIRCE (Constructions, Interprétations et Représentations Culturelles de l'Espace dans les sociétés anciennes) : <https://circe-antique.huma-num.fr/index.php>. En guise de sources littéraires pour l'oracle d'Apollon *Ptoios*, on peut citer Corinne frg. 654, coll. III et Hérodote 8.135.

62. L'inscription IG VII 4158 pourrait fournir un autre exemple de consécration civique locale, mais le document reste très lacunaire et de datation difficile. Il ne semble pas que l'on ait retrouvé de dédicaces civiques d'époque archaïque. La dédicace d'époque classique retrouvée sur une cuve de bronze émane quant à elle non pas de la cité, mais de « personnages d'Akraiphia » qui constituent « un groupe particulier de citoyens du bourg » (GUILLON 1943, II, p. 43-44,

Des consécrationes privées

Bien que P. Guillon relève la rareté, depuis la réorganisation du *koionon* d'époque hellénistique, « d'exemples au Ptoion d'offrandes proprement privées, de témoignages individuels de piété émanant de simples particuliers »⁶³ – et si l'on peut émettre quelques doutes quant à la *simplicité* des familles capables d'ériger des statues dans un sanctuaire – quelques rares traces de ces consécrationes ont malgré tout été conservées. C'est le cas de l'inscription IG VII 4160 (ca milieu du III^e siècle av. J.-C.), base de la statue d'Opheleimis, fille de Kaphisodôros, fils de Mantixénos, et de Kritis, consacrée au dieu et trouvée en mai 1885 par M. Holleaux devant le temple d'Apollon *Ptoios*. Là aussi, il est très probable que la base de la statue n'ait pas bougé depuis son édification.

L'autre cas de consécration privée à Apollon *Ptoios* concerne la statue d'Aristichos (début du III^e siècle av. J.-C.)⁶⁴. Ce dernier, identifié comme un prophète par P. Guillon, aurait fait ériger sa statue pour faire valoir « un privilège qu'il tient de la tradition de sa famille et s'est préparé à remplir à son tour les fonctions d'interprète de l'oracle d'Apollon *Ptoios* »⁶⁵. C'est à ce titre que ce particulier aurait eu le droit de faire ériger sa statue dans l'enceinte du territoire sacré apollinien⁶⁶.

Si la tentation est grande de suivre P. Guillon lorsqu'il affirme que les seules offrandes privées « sont sans doute des statues de personnages attachés au sanctuaire par des fonctions sacrées ou des titres honorifiques »⁶⁷, le cas de la consécration d'Opheleimis pose néanmoins quelques questions d'interprétation, puisque ni cette dernière ni ses parents n'ont endossé de charge culturelle au Ptoion, ou tout au moins n'en a-t-on pas gardé de trace. Aucune autre inscription ne mentionne par ailleurs le nom de Kaphisodôros. Aussi s'agit-il plus vraisemblablement de notables capables de financer une offrande privée, que de personnels du culte akraïphien, dans la mesure où la charge serait probablement mentionnée si elle avait été exercée.

Des consécrationes fédérales

C'est entre 287 et 171 av. J.-C. qu'a eu lieu la consécration d'une douzaine de trépièdes monumentaux à Apollon *Ptoios*⁶⁸, dont sept émanent de la Confédération béotienne⁶⁹. Ce phénomène, jusqu'alors inédit pour le site du Ptoion, ne manque pas d'évoquer les offrandes votives archaïques de trépièdes par la cité d'Akraïphia au Héros Ptoios à Kastraki⁷⁰. La réintroduction d'une offrande ancienne tombée en

p. 84-85, p. 116, n. 2). Les dédicaces d'époque archaïque et classique relevaient donc de l'initiative individuelle des habitants d'Akraïphia, et non de celle de la cité (POLIGNAC 2009, p. 433).

63. GUILLON 1946, p. 219.

64. GUILLON 1943, p. 143-145 et GUILLON 1946, p. 216-232.

65. GUILLON 1946, p. 230-231.

66. GUILLON 1946, p. 231.

67. GUILLON 1946, p. 232.

68. D'après GUILLON 1943, II, p. 81. Plus récemment : PAPALEXANDROU 2008.

69. Il s'agit pour le Ptoion des inscriptions IG VII 2723, IG VII 2724, 2724a, 2724b, 2724c, 2724d, 2724e.

70. Il s'agissait alors de l'offrande traditionnelle de la cité d'Akraïphia à son Héros Ptoios à l'époque archaïque. En témoigne la fameuse « voie des trépièdes » déjà évoquée.

désuétude – jadis apanage du sanctuaire voisin –, ainsi que la récurrence soudaine de son utilisation à travers toute la Béotie à l'époque hellénistique, ont soulevé des interrogations. En effet, des consécration fédérales de trépieds s'observent également auprès d'autres divinités béotiennes à la même époque : dédicaces faites aux Charites d'Orchomène (*IG VII 3207*, *SEG 26.588* et *BCH 98 [1974], 219*), aux Muses de l'Hélicon (*IG VII 1795*), à Zeus *Éleuthérios* de Platées (*IG VII 1672* et *1673*, auxquelles on peut ajouter, en la considérant avec beaucoup de prudence tant elle est lacunaire, l'inscription *IG VII 1674*). Il ne s'agit donc manifestement pas d'un phénomène spécifique au sanctuaire d'Apollon *Ptoios*, mais celui-ci l'emporte sur les autres par la récurrence des consécration, réalisées en réponse à la formule *κατὰ τὰ μαντεῖάν τῷ Ἀπόλλωνος* (conformément à l'oracle d'Apollon).

Vers une évolution de l'agencement des offrandes au Ptoion ?

La question de l'emplacement des offrandes hellénistiques dans le paysage religieux du Ptoion se pose avec acuité, donnant ainsi toute sa dimension à la catégorie de « paysage statuaire » (*statuescape*) proposée par John Ma⁷¹. Les séries d'études menées par ce dernier sur l'emplacement des statues (plus particulièrement centrées sur les exemples attiques et ioniens) lui ont permis d'élaborer une typologie de leur localisation. Les statues se trouvent ainsi soit isolées les unes des autres, soit délibérément placées à proximité d'une autre statue, soit enfin regroupées sous forme de « grappes » ou par séries. Il serait très tentant d'essayer d'appliquer au cas du Ptoion la méthode de J. Ma, mais l'exercice s'avère difficile puisque ni les statues ni les trépieds n'ont été retrouvés à leur emplacement, ni sur leur support originels – contrairement à *Kastraki*. Quoi qu'il en soit, les offrandes d'époque hellénistique, en raison de leur nombre et de leur taille imposante, ne pouvaient pas – pour des raisons topographiques assez évidentes – être isolées les unes des autres. Cela semble corroborer la pensée de P. Guillon, pour qui les bases quadrangulaires, largement utilisées au Ptoion, étaient tout à fait indiquées pour une mise en série ou un emplacement rapproché les unes des autres, contrairement aux bases circulaires ou triangulaires, « destinée[s] à être vue[s] de toutes parts », autour desquelles le passant pouvait tourner afin d'en contempler les dédicaces, symboles pour lui de « l'individualité, la diversité, sans doute aussi la vanité »⁷². La tendance du sanctuaire serait donc au regroupement statuaire⁷³, comme le montre par exemple l'alignement des quatre bases de trépied situées entre le temple et l'autel d'Apollon⁷⁴. Il semble par ailleurs évident que l'augmentation numérique des offrandes au fil des siècles a dû entraîner une importante reconfiguration de l'agencement votif et cultuel⁷⁵. Il est même

71. MA 2013a.

72. GUILLON 1943, p. 28.

73. Cette opinion semble partagée par N. Papalexandrou dans sa synthèse récente sur les trépieds en Béotie, même s'il émet tout de même quelques réserves : « we cannot exclude the possibility that monumental *kouroi* and tripods were erected as combined dedications » (PAPALEXANDROU 2008, p. 260 n° 34).

74. DUCAT 1971, p. 382-383.

75. PAPALEXANDROU 2008, p. 260 : « Their introduction around the Temple of Apollo must have entailed a considerable reconfiguration of both the physical and the conceptual space of the public areas of the sanctuary, along with their hierarchies of emphasis and importance ».

probable que certaines offrandes anciennes aient été déplacées afin de laisser la place à de nouvelles ou de permettre des regroupements.

La mise en série des offrandes tend à diminuer l'effet visuel de chacune sur les pèlerins ; toutefois, si les offrandes ne sont pas regardées dans leur singularité, elles sont appréhendées comme formant un tout cohérent, créant sans doute un choc visuel assez saisissant. Cela permet en outre de marquer plus clairement l'identité des principaux donateurs, donc de les valoriser en tant qu'acteurs importants voire figures d'autorité⁷⁶. La succession des consécration fédérales de trépieds à Apollon *Ptoios* par le *koïnon* béotien d'époque hellénistique constitue sur ce point un exemple révélateur, qui peut être appréhendé selon un double niveau de lecture : offrandes rituelles monumentales pour le dieu qui a rendu de bons oracles, mais également véritables instruments de pouvoir, marqueurs de l'unité fédérale voulue par le *koïnon* après 287 av. J.-C.⁷⁷ De façon générale, par contraste avec l'époque archaïque qui témoignait d'une ouverture large par-delà la région, les offrandes hellénistiques émanent pour l'essentiel des cités béotiennes et de l'organe fédéral lui-même, formant ainsi autant de signes de la « fédéralisation » de ce sanctuaire.

Le paysage « agonistique » du Ptoion

Outre les monuments nouvellement édifiés dans le sanctuaire d'Apollon et la multiplication des offrandes votives, d'autres éléments participant encore du paysage religieux peuvent être convoqués pour le cas du Ptoion à l'époque hellénistique. C'est le cas de l'organisation du concours des *Ptoia*, qui, à partir des années 230-225 av. J.-C., a dû entraîner un certain nombre de modifications dans ce paysage.

En effet, les comptes d'un agonothète des *Ptoia*⁷⁸ font mention de travaux effectués par ce dernier pour agrandir l'esplanade du sanctuaire à l'occasion de l'organisation du concours. Les épreuves se déroulaient dans un théâtre, comme on peut le lire dans l'inscription *IG VII 4148* (l. 9) datée du 1^{er} siècle av. J.-C.⁷⁹ ou comme le laisse suggérer l'inscription *IG VII 4149* (ca 60 av. J.-C.) signalant l'existence d'un *proskenion* et de travaux financés par un agonothète pour réparer ce dernier. À cause du manque de place, il est peu probable que ce théâtre ait été situé sur l'esplanade s'ouvrant devant l'autel. Rien ne viendrait justifier la présence d'un tel monument au sein de l'espace sacré du Ptoion aux époques archaïque et classique, et, de surcroît, aucune trace matérielle ne vient non plus corroborer son existence pour l'époque hellénistique, si bien que l'on ignore encore son emplacement. Dans son étude consacrée aux concours poétiques et musicaux de Béotie, A. Manieri adhère à l'hypothèse de M. Holleaux selon laquelle l'absence de trace archéologique d'un théâtre en pierre au Ptoion s'expliquerait par la construction d'une scène éphémère en bois, qui pouvait être montée sur la grande terrasse du sanctuaire au moment voulu⁸⁰. Il ne s'agirait donc pas d'un édifice permanent. Michel Feyel parle, pour sa part, du *προσκήνιον* comme d'une estrade en bois « érigée en permanence [...] mais exigeant de temps

76. MA 2013a, p. 124.

77. Sur ce point, PAPALEXANDROU 2008 et PANISSIÉ 2017.

78. *BCH* 44, 1920, p. 249-260 n° 10 (ca 80-60 av. J.-C.).

79. *IG VII 4147-4148* ou encore *IG VII 2712*, l. 77 pour l'époque impériale.

80. MANIERI 2009, p. 70, qui reprend HOLLEAUX 1890, p. 60-61.

à autre des réparations peu coûteuses »⁸¹. Il reste difficile de trancher entre ces deux interprétations, qui reviennent par ailleurs à admettre que les *Ptoia* se déroulaient dans l'enceinte du sanctuaire d'Apollon et non à Akraiphia, où aurait tout aussi bien pu se trouver le théâtre, comme le pensait pour sa part P. Guillon⁸². La possible existence d'une scène provisoire dressée spécifiquement pour les concours des *Ptoia* montre à quel point le paysage religieux du sanctuaire pouvait être amené à changer régulièrement à l'époque hellénistique au gré des événements religieux. Les concours comme les fêtes engendraient donc un paysage religieux spécifique.

S'ajoutant aux monuments nécessaires au déroulement des épreuves, on peut également mentionner l'apparition et la multiplication, dans ce paysage sacré, de stèles relatives à l'organisation des *Ptoia*, comprenant des décrets exposant l'accord des cités béotiennes pour leur participation aux concours⁸³, ainsi que des comptes d'agonothètes⁸⁴ ou encore des catalogues agonistiques⁸⁵ – inscriptions qui, mises au jour par M. Holleaux en 1885⁸⁶, ont par ailleurs fait l'objet d'un recensement récent par A. Manieri⁸⁷. Toutes ces dernières ont été trouvées à proximité immédiate du temple d'Apollon *Ptoios* ; c'est donc au cœur même du sanctuaire que s'affichait la publicité pour le concours fédéral rénové et la participation officielle des cités béotiennes à ce concours.

Si la topographie du Ptoion à l'époque archaïque restait « mystérieuse » pour J. Ducat⁸⁸, son agencement culturel à l'époque hellénistique n'est guère mieux renseigné ; le palimpseste créé par la multiplication architecturale et votive au fil des siècles n'en rend pas la lecture aisée. Ainsi, aux *keouroi* archaïques se sont mêlées des offrandes plus tardives, à l'instar des trépieds fédéraux, sans omettre la possible présence d'un théâtre ou d'une scène éphémère pour le concours des *Ptoia*. La permanence, à l'époque hellénistique, du bois sacré est en revanche sujet à caution. On voit en effet assez difficilement comment – dans un contexte d'inflation monumentale sur l'espace somme toute réduit du Ptoion – aurait pu subsister un espace boisé. Néanmoins, vu la relation privilégiée entre Apollon et la nature mentionnée plus tôt, il y a quelque chance pour que l'interdiction de ramasser du laurier ait toujours été en vigueur à l'époque hellénistique, dans un contexte de pression anthropique toujours plus fort sur les ressources en bois. Quoi qu'il en soit, cet *alsos* ne pouvait en aucun cas être un espace boisé dépourvu d'aménagements ; c'est au contraire la présence d'offrandes qui permettait de le reconnaître en tant que bois sacré, en plus du laurier, essence spécifique à Apollon.

81. FEYEL 1943, p. 363, n. 4.

82. GUILLON 1943, p. 95 n. 1. Son analyse repose sur l'interprétation de l'inscription IG VII 2712 (après 37 apr. J.-C.), plus tardive donc que les documents ici étudiés.

83. IG VII 4143, 351, IG VII 4138, IG VII 4140-42.

84. À l'instar d'IG VII 4147-4148 déjà citée.

85. IG VII 4149.

86. HOLLEAUX 1885, p. 480-481.

87. MANIERI 2009, p. 63-134.

88. DUCAT 1971, p. 41.

Le « paysage sonore » du Ptoion

L'effet visuel est sans doute le premier élément qui vient en tête lorsque l'on étudie le paysage du Ptoion. Pourtant, c'est oublier qu'Apollon était le dieu des Arts et de la divination ; il serait sans doute dommage d'accorder trop d'importance au visuel au détriment du sonore et de l'auditif – « champs de compétence et modes d'action privilégiés du dieu »⁸⁹. Ainsi, une étude du paysage religieux du Ptoion ne peut faire abstraction de l'ambiance sonore, *soundscape*, qui pouvait émaner de cet ensemble culturel.

Comme le rappelle Adeline Grand-Clément, le néologisme « *soundscape* [...] a été forgé par le compositeur et musicologue canadien Raymond Murray Schafer » dès 1969⁹⁰. Si son usage semble être resté relativement confidentiel durant deux décennies – puisqu'essentiellement cantonné aux études musicales –, son utilisation à travers l'expression de « paysage sonore » dans les études historiques en France doit beaucoup aux travaux d'Alain Corbin, notamment dans *Les Cloches de la terre* (1994). La définition du paysage sonore donnée par R. Murray Schafer, somme toute assez sommaire (« toute forme d'étude auditive »⁹¹), a depuis été reprise et complétée. Pour Alexandre Vincent, il s'agit ainsi d'une « représentation par un individu ou un groupe d'individus, dont les sens sont le produit d'une construction sociale historiquement datée et contextualisée, d'un ensemble d'événements sonores entendus en un lieu et temps déterminé pouvant être urbain ou rural »⁹². Cette notion reste encore le parent pauvre des études antiques, bien que l'on assiste à un changement de paradigme depuis quelques années, sous l'impulsion des travaux de P. Brulé pour le monde grec⁹³, Sylvie Pittia et Maria-Teresa Schettino pour le monde romain⁹⁴ ou encore Sibylle Emerit, Sylvain Perrot et Alexandre Vincent⁹⁵ pour le monde antique appréhendé dans une perspective plus globale. Comme le souligne justement A. Grand-Clément⁹⁶, la question du paysage sonore en histoire antique a souvent été traitée à travers l'importance de la musique et des chants – ou au contraire du silence – dans les rituels, ce à quoi on ne peut la réduire. Prenant la suite des travaux de l'historienne à propos de Delphes et Délos, deux autres terres apolliniennes, on peut tenter de voir comment s'est fabriqué un paysage sonore spécifique au Ptoion à l'époque hellénistique, autrement dit « identifier les propriétés sonores prêtées à ces lieux sacrés, celles qui semblent avoir agi sur l'affectivité des fidèles et marqué la mémoire collective [béotienne] »⁹⁷.

Il faut préciser une fois encore que le paysage sonore qui s'élabore au Ptoion à l'époque hellénistique n'est pas dépourvu de tout antécédent et se place nécessairement dans une lignée, que ce soit en rupture avec celle-ci ou dans sa continuité. Suivant la définition donnée plus tôt, on peut ainsi signaler l'existence d'un paysage

89. GRAND-CLÉMENT 2015, p. 121.

90. GRAND-CLÉMENT 2015, p. 116.

91. SCHAFER 1979, p. 7.

92. VINCENT 2015, p. 28. Le terme de « représentation » prend ici le sens de « perception [des sons] par des sujets historiques ».

93. BRULÉ 2012.

94. SCHETTINO et PITTIA 2012.

95. EMERIT *et al.* 2015.

96. GRAND-CLÉMENT 2015, p. 119.

97. GRAND-CLÉMENT 2015, p. 120.

sonore au Ptoion dès l'époque archaïque puis classique, où l'on célébrait Apollon par les hymnes homériques⁹⁸, où la parole prophétique se faisait déjà entendre⁹⁹ et où l'on s'est récemment interrogé sur la capacité des performances rituelles de chants choraux à élaborer une identité propre à la région du Kopais¹⁰⁰.

Si Pausanias fait du Ptoion hellénistique un sanctuaire frappé de mutisme après le passage des troupes d'Alexandre¹⁰¹, les sources archéologiques et épigraphiques contredisent clairement cela. Bien au contraire, le *koimon* béotien récemment reformé s'ingénie à faire résonner à travers le sanctuaire de nouveaux sons. On peut ainsi penser aux chants et aux autres bruits de processions qui accompagnaient nécessairement les cérémonies de transport, édification et consécration fédérale de trépieds à Apollon *Ptoios*, effectuées suivant les prescriptions oraculaires (κατὰ τὰν μαντείαν)¹⁰². Le cérémonial déployé à cette occasion pourrait par ailleurs être assimilé à un rite tripodéphorique akraïphien¹⁰³, comme cela existait à Kastraki, à l'Isménion de Thèbes ou encore à Dodone¹⁰⁴.

La nature oraculaire du sanctuaire continuait également à générer des sonorités particulières, puisque les prescriptions divines étaient transmises oralement. Les paroles d'Apollon nécessitaient donc la présence d'un personnel religieux spécifique, capable de les transmettre et de les interpréter. Les sources épigraphiques mentionnent ainsi la présence de *manteis*¹⁰⁵ ou de « prophètes »¹⁰⁶, ainsi que celle très sporadique d'un *thiopropios*¹⁰⁷. Il ne s'agit pas de faire ici l'état des lieux de ces charges religieuses, mais plutôt de signaler leur multiplication autour de la mantique apollinienne, traduisant ainsi l'importance du couple oralité/audition dans ce sanctuaire.

Ce paysage ne serait pas complet si l'on omettait les sons émis lors des concours musicaux des *Ptoia*, formant ainsi un paysage sonore agonistique – certes banal pour la Béotie où fleurissait ce type de concours –, mais qui venait s'ajouter au reste le temps des festivités. Les catalogues agonistiques pour ces derniers font par exemple largement mention de joueurs de trompette, rhapsodes, poètes épiques, aulètes, citharistes, citharodes, etc.¹⁰⁸, dont les sons émis ne pouvaient manquer de se diffuser par-delà l'enceinte du théâtre – que ce dernier ait été situé sur l'esplanade du temple et donc au sein du sanctuaire, ou bien dans la cité d'Akraïphia.

98. Pindare fr. 51c.

99. On peut ainsi songer à l'épisode célèbre de la visite de Mys d'Europos au Ptoion relaté par Hérodote (8.135), où la réponse de l'oracle émise en carien suscita une vive émotion parmi les consultants.

100. C'est la thèse développée par KOWALZIG 2007, en particulier p. 367-371.

101. Pausanias 9.23.6.

102. IG VII 2724c. Pour une étude des consécrations fédérales des trépieds au Ptoion, on se référera à GUILLON 1943 et à PAPALEXANDROU 2008.

103. PAPALEXANDROU 2008, p. 269.

104. Sur ce point, PAPALEXANDROU 2008 et AMANDRY et SPYROPOULOS 1974.

105. IG VII 2723, 2724, 2724a, 2724b, 2724c, 2724d, 1795, 3207, 1673, 1672.

106. Entre autres, CID IV, 76 et IG VII, 4138, 4142, 4147, 4155.

107. IG VII 3207 et IG VII 1673.

108. En témoignent par exemple les catalogues agonistiques que l'on retrouve dans les inscriptions BIZARD, BCH 44 (1920), n° 10 et n° 11 (ca 70-60 av. J.-C.) ou encore IG VII 4147 (fin du 1^{er} siècle av. J.-C.).

Le paysage sonore du Ptoion d'époque hellénistique se place donc dans la continuité des époques précédentes pour ce qui est de l'importance de la parole oraculaire apollinienne, en revanche la représentation des événements sonores perçus a fortement évolué. Il ne s'agissait plus de créer une cohésion *kopaïde* au moyen de chants choraux comme à l'époque archaïque, mais de susciter, grâce aux sonorités émises lors des consécration fédérales et des concours régionaux, un sentiment d'appartenance au *koïnon* béotien.

UNE INSTRUMENTALISATION DU PAYSAGE RELIGIEUX DU PTOION PAR LE *KOÏNON* D'ÉPOQUE HELLÉNISTIQUE ?

Si le paysage religieux du Ptoion a commencé à se dessiner dès l'époque archaïque et n'a cessé d'exister au fil des siècles, l'époque hellénistique permet néanmoins d'observer un véritable infléchissement dans l'agencement culturel du sanctuaire. C'est dans un contexte politique particulier où le *koïnon* fait face à une reconstitution puis une pleine affirmation que, parmi les offrandes du Ptoion, les trépieds consacrés par la Confédération entre 287 et 171 av. J.-C. prennent toute leur mesure. Ces derniers participent pleinement à l'élaboration d'un paysage religieux spécifique par leur taille imposante, leur aspect chromatique et les sons engendrés par leur consécration, à tel point que les propos tenus par N. Papalexandrou sur les trépieds de Kastraki peuvent tout aussi bien s'appliquer au Ptoion : « the architectural quality of the monumental tripods also influenced the experience of cult practice »¹⁰⁹.

Pourtant, percevoir les trépieds comme de simples offrandes votives rituelles consacrées par les Béotiens à Apollon en réponse à un oracle serait réducteur. En effet, par la figure des aphédriates – magistrats religieux dont la charge fut créée *ad hoc* par le *koïnon* hellénistique pour veiller à la bonne édification de ces offrandes fédérales –, chacun des districts béotiens se trouve représenté dans ce rite de consécration, qui réunit ainsi symboliquement la Béotie¹¹⁰. Les trépieds, au même titre que le concours pambéotien des *Ptoia* alors (ré)institué, deviennent ainsi des marqueurs matérialisant l'intégration de toute la communauté béotienne autour d'un culte. On a largement admis depuis les travaux de Jonathan M. Hall¹¹¹ que le partage d'un culte constitue l'un des principaux critères de la définition d'un *ethnos*. En ce sens, les offrandes étudiées plus tôt, de même que le concours des *Ptoia* participent pleinement à l'élaboration d'un paysage religieux « identitaire »¹¹², au sein duquel la Béotie, en tant que Confédération, se donne à voir. On a ainsi le sentiment que l'identité fédérale et surtout pambéotienne prend, à l'époque hellénistique, l'ascendant sur le sanctuaire, au détriment du caractère panhellénique plus prégnant aux époques antérieures si l'on se fie à l'origine géographique des offrandes ainsi qu'aux sources littéraires.

Outre leur rôle fédérateur entre les districts béotiens, la consécration des trépieds fédéraux a également permis au *koïnon* nouvellement institué d'asseoir sa légitimité et de renforcer ses institutions ; les propos de E. Mackil sur le rituel de consécration tripodéphorique permettent d'éclairer cette idée : « the ritualization of power and

109. PAPALEXANDROU 2008, p. 277.

110. Sur la question des districts béotiens, voir KNOEPFLER 2000.

111. HALL 2000.

112. Pour reprendre l'expression de CARDETE DEL OLMO 2016, p. 121.

the institutionalization of ritual should also be vital to the creation and the maintenance of more complex and fragile political orders like the *koïnon*»¹¹³. Le pouvoir de la Confédération hellénistique s'exprime donc par le canal des offrandes. Quant au paysage religieux qui comprend des marqueurs du déploiement du pouvoir fédéral, il tend à se transformer en « paysage de pouvoir »¹¹⁴.

Le concept de paysage ne constitue donc en aucune façon un élément figé ; bien au contraire, il ne cesse de se réinventer, sans que l'on fasse table rase du passé. Même après la dissolution du *koïnon* en 172-171 av. J.-C., le Ptoion continue de porter ostensiblement les traces des éléments liés au déploiement du pouvoir fédéral, puisque les monuments consacrés par la Confédération béotienne n'ont manifestement pas été détruits. Les évolutions successives du paysage religieux s'ajoutent donc sans se substituer, ni s'éclipser, les unes aux autres ; l'empreinte idéologique d'une Béotie réunifiée par la Confédération hellénistique reste ainsi visible plusieurs siècles après et offre une réponse visuelle à la dislocation politique.

Le « *micro-landscape* » du Ptoion – notion opératoire à mon sens – forgé durant l'époque hellénistique tend, en définitive, à se transformer en véritable « lieu de mémoire » – pour reprendre l'expression célèbre de Pierre Nora – d'une unité fédérale réelle ou fantasmée, et constitue ainsi un vecteur efficient perpétuant la « mémoire fédérale »¹¹⁵, même bien après la disparition du *koïnon* hellénistique.

Bibliographie

- ALCOCK S. (1993), *Graecia capta: The landscapes of Roman Greece*, Cambridge, Cambridge University Press.
- ALCOCK S., GATES J.E. et REMPEL J. (2005), « Reading the landscape: Survey archaeology and the Hellenistic oikoumene », in ERSKINE A., éd., *A Companion to the Hellenistic World*, Oxford, Blackwell, p. 354-372.
- AMANDRY P. et SPYROPOULOS Th. (1974), « Monuments chorégiques d'Orchomène de Béotie », *BCH*, 98, p. 171-246.
- BRULÉ P. (2012), *Comment percevoir le sanctuaire grec ? Une analyse sensorielle du paysage sacré*, Paris, Les Belles lettres.
- CARDETE DEL OLMO M.C. (2016), *El dios Pan y los paisajes pánicos : de la figura divina al paisaje religioso*, Séville, Editorial Universidad de Sevilla.
- DUCAT J. (1971), *Les Kouroi du Ptoion : le sanctuaire d'Apollon Ptoïens à l'époque archaïque*, Athènes, École française d'Athènes (coll. BEFAR, 219).
- EMERIT S., PERROT S. et VINCENT A., éd. (2015), *Le paysage sonore de l'Antiquité : méthodologie, historiographie et perspectives*, Le Caire, Institut français d'archéologie orientale.
- ÉTIENNE R. et KNOEPFLER D. (1976), *Hyettos de Béotie et la chronologie des archontes fédéraux entre 250 et 171 avant J.-C.*, Athènes, École française d'Athènes (coll. *BCH Suppl.*, 3).
- FARINETTI E. (2011), *Boeotian Landscapes. A GIS-Based Study for the Reconstruction and Interpretation of the Archaeological Datasets of Ancient Boeotia*, Oxford, Archaeopress.

113. MACKIL 2013, p. 216.

114. ZUKIN 1991.

115. MÜLLER 2014, p. 133.

- FEYEL M. (1943), « Recherches sur les antiquités du Ptoion », *REG*, 56, p. 348-366.
- FOSSEY J. M. (1988), *Topography and population of ancient Boiotia*, Chicago, Ares Publishers.
- GINOUVÈS R., GUIMIER-SORBETS A.-M., JOUANNA J. et VILLARD L., éd. (1994), « Synthèse », *L'eau, la santé et la maladie dans le monde grec. Actes du colloque de Paris (1992)*, Athènes, École française d'Athènes (coll. *BCH Suppl.*, 28), p. 357-366.
- GRAND-CLÉMENT A. (2015), « Le paysage sonore des sanctuaires grecs. Délos et Delphes dans l'Hymne homérique à Apollon », *Pallas. Revue d'études antiques*, 98, p. 1151-30.
- GUILLOIN P. (1943), *Les trépieds du Ptoion : signification historique et religieuse*, Paris-Athènes, École française d'Athènes (coll. BEFAR, 153).
- (1946), « L'offrande d'Aristichos et la consultation de l'oracle du Ptoion au début du III^e siècle avant J.-C. », *BCH*, 70, p. 216-232.
- HALL J. M. (2000), *Ethnic identity in Greek antiquity*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HOLLEAUX M. (1885), « Fouilles au temple d'Apollon Ptoios », *BCH*, 9, p. 474-481.
- (1890), « Inscriptions du temple d'Apollon Ptoos », *BCH*, 14, p. 1-64 et p. 181-203.
- HORSTER M. (2010), « Religious Landscape and Sacred Ground: Relationships between Space and Cult in the Greek World », *RHR*, 227, p. 435-458.
- JACQUEMIN A., MULLIEZ D. et ROUGEMONT G. (2012), *Choix d'inscriptions de Delphes, traduites et commentées*, Athènes, École française d'Athènes (coll. Études épigraphiques, 5).
- KERAMOPOULLOS A.D. (1920), « Εἰκόνες πολεμιστῶν τῆς ἐν Δηλῶ μάχης », *Arch. Eph.*, p. 1-36.
- KNOEPFLER D. (2000), « La loi de Daitōndas, les femmes de Thèbes et le collège des béotarques au IV^e et au III^e siècles avant J.-C. », in ANGELI BERNARDINI A., éd., *Presenza e funzione della città di Tebe nella cultura greca. Atti del convegno internazionale, Urbino 7-9 luglio 1997*, Pise, Istituti editoriali e poligrafici internazionali, p. 345-366.
- (2001), « La réintégration de Thèbes dans le *koinon* béotien après son relèvement par Cassandre, ou les surprises de la chronologie épigraphique », in FREI-STOLBA R. et GEX Ch., éd., *Recherches récentes dans le monde hellénistique. Actes du Colloque en l'honneur de Pierre Ducrey*, Bern-Berlin-Bruxelles, Peter Lang, p. 1125.
- (2014) « ΕΧΘΟΝΑΕ ΤΑΣ ΒΟΙΩΤΙΑΣ : The expansion of the Boiotian Koinon towards central Euboea in the early third Century BC », in PAPA-ZARKADAS N., éd., *The Epigraphy and History of Boeotia: New Finds, New Prospects*, Leyde, Brill, p. 689-704.
- KOWALZIG B. (2007), *Singing for the gods: Performances of myth and ritual in archaic and classical Greece*, Oxford, Oxford University Press.
- MA J. (2013a), *Statues and cities: Honorific portraits and civic identity in the Hellenistic world*, Oxford, Oxford University Press.
- (2013b) « The History of Hellenistic Honorific Statues », in MARTZAVOU P. et PAPA-ZARKADAS N., éd., *Epigraphical Approaches to the Post-Classical Polis*, Oxford, Oxford University Press, p. 165-180.
- MACKIL E.M. (2013), *Creating a common polity: Religion, economy, and politics in the making of the Greek koinon*, Berkeley, University of California Press.
- MANIERI A. (2009), *Agoni poetico-musicali nella Grecia antica*, Pise, F. Serra.
- MASSON O. (1974), « Philologie et dialectologie grecques », *Annuaire de l'École pratique des hautes études, IV^e section 1973-1974*, p. 215-220.

- MENDEL G. et BIZARD L. (1907), « Fouilles du Ptoion », *BCH*, 31, p. 185-207.
- MORGAN C. (2003), *Early Greek states beyond the polis*, Londres, Routledge.
- MÜLLER Chr. (1995a), « Le Ptoion et Akraiphia (Béotie) », *BCH*, 119, p. 655-660.
- (1995b), « Épaminondas et les évérgètes de la cité d'Akraiphia au I^{er} s. de notre ère », *B' Diethnes synedrio Boiōtikōn Mēlētōn* [2^e Congrès international d'études béotiennes], Athènes, Société d'études béotiennes, p. 455-467.
- (2014) « *A koinon after 146? Reflections on the Political and Institutional Situation of Boeotia in the Late Hellenistic Period* », in PAPA ZARKADAS N., éd., *The Epigraphy and History of Boeotia: New Finds, New Prospects*, Leyde-Boston, Brill, p. 119-146.
- MÜLLER Chr. et PERDRIZET F. (1996), « Le Ptoion et Akraiphia (Béotie) », *BCH*, 120-2, p. 853-864.
- PANISSIÉ A.-C. (2017), « Les trépieds d'Apollon au sanctuaire du Ptoion : instruments religieux du pouvoir politique du Koinon Béotien à l'époque hellénistique ? », *Annales de Janua*, 5, <http://AnnalesdeJanua.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1689>.
- PAPALEXANDROU N. (2008), « Boiotian Tripods: The tenacity of a Panhellenic symbol in a regional context », *Hesperia*, 77, p. 251-282.
- POLIGNAC Fr. (DE) (1995 [1984]), *La naissance de la cité grecque : cultes, espace et société, VIII^e-VII^e siècles*, Paris, La Découverte.
- (2009) « Sanctuaries and Festivals », in RAAFLAUB K.A. et VAN WEES H., éd., *A Companion to Archaic Greece*, Oxford, Blackwell, p. 427-442.
- (2010) « Un paysage religieux entre rite et représentation. Éleuthères dans l'Antiope d'Euripide », *RHR*, 227, p. 481-495.
- RIGSBY K. (1996), *Asylia: Territorial inviolability in the Hellenistic world*, Berkeley, University of California Press.
- ROBINSON A.B. (2016), « *Charismatic landscapes? Scenes from Central Greece under Roman Rule* », in MCINERNEY J. et SLUTER I., éd., *Valuing landscape in Classical Antiquity*, Leyde-Boston, Brill, p. 228-252.
- ROESCH P. (1982), *Études béotiennes*, Institut Fernand Courby, Lyon, de Boccard.
- SCHACHTER A. (1981-1994), *Cults of Boiotia*, Londres, Institute of Classical Studies.
- (2016 [1994]), « The Politics of dedication: Two Athenian dedications at the sanctuary of Apollo Ptoieus in Boiotia », in *Boiotia in Antiquity: Selected Papers*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 151-167.
- SCHAFER R.M. ([1977] 1979), *Le paysage sonore*, traduit par Sylvette Gleize, Paris, J.-C. Lattès.
- SCHETTINO M.T. et PITTIA S., éd. (2012), *Les sons du pouvoir dans les mondes anciens. Actes du colloque international de l'Université de la Rochelle, 25-27 novembre 2010*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.
- VINCENT A. (2015), « Paysage sonore et sciences sociales : sonorités, sens, histoire », in EMERIT S. et al., éd. (2015), p. 9-40.
- ZUKIN S. (1991), *Landscapes of Power, from Detroit to Disney World*, Berkeley, University of California Press.

Travaux de la MAE, René-Ginouvès
Collection dirigée par Isabelle Sidéra

La Béotie de l'archaïsme à l'époque romaine Frontières, territoires, paysages

textes édités par Thierry LUCAS,
Christel MÜLLER et Anne-Charlotte ODDON-PANISSIÉ



Depuis quelques dizaines d'années, la Béotie antique est l'objet d'une activité scientifique importante : en témoignent le colloque édité en 2014 par Nikolaos Papazarkadas, à l'issue d'une rencontre tenue à Berkeley (*The Epigraphy and History of Boeotia. New Finds, New Prospects*), ou encore les recherches archéologiques menées depuis de nombreuses années sous la forme de *surveys*, tel le *Boeotia Project* dirigé depuis 1979 par Anthony Snodgrass et John Bintliff, qui ont abouti à plusieurs publications (en dernier lieu, *Boeotia Project, Volume II: The City of Thespiai: Survey at a Complex Urban Site*, 2017).

Conçu comme un point de convergence de ces recherches et rassemblant différents historiens parmi les meilleurs spécialistes actuels de la Béotie antique, le présent ouvrage adopte une approche résolument spatiale, autour des notions de territoires, frontières et paysages : leur articulation permet d'appréhender l'espace béotien en tant qu'il est l'objet d'une appropriation littéraire, politique, religieuse ou économique, et ce en combinant plusieurs échelles, des cités au *koinon* dans son ensemble. Aux deux premiers termes, « territoires » et « frontières », qui renvoient à une historiographie désormais classique, il a paru important d'adjoindre la notion de « paysage », traduction française du concept anglo-saxon de *landscape*. Au-delà de l'acception purement géographique du terme, en effet, celui-ci connaît actuellement une grande variété d'usages et d'applications : c'est toute la richesse et la complexité de ce concept que nous souhaitons explorer, afin de renouveler, en retour, l'approche des territoires béotiens.

Maison Archéologie & Ethnologie, René-Ginouvès
www.mae.parisnanterre.fr



Université
Paris Nanterre



ISBN 978-2-7018-0595-5
ISSN 1954-863X



UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE



PSL

